



**AVIS PUBLIC
D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

AVIS PUBLIC est, par la présente, donnée par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, que lors d'une séance ordinaire tenue le 5 juin 2023, le conseil a adopté par résolution le **règlement numéro 219-2023 modifiant le règlement de permis et certificats no RU-210-2020 de la Municipalité de Saint-Gérard-Majella.**

Ce règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 444, rang Saint-Antoine à Saint-Gérard-Majella aux heures normales de bureau, sauf les jours fériés, ou sur le site internet sous la rubrique «Règlements et lois» : <http://saintgerardmajella.ca/?page=bur-reg>

Ce règlement a reçu le 23 août 2023 l'approbation de la MRC Pierre-de-Saurel à l'effet que le présent règlement est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement.

Ce règlement entre en vigueur immédiatement.

Donné à Saint-Gérard Majella, ce 13e jour du mois de septembre 2023.



Manon Blanchette

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Manon Blanchette, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Gérard-Majella, certifie par la présente avoir publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci conformément à la loi.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 13 septembre 2023.



Manon Blanchette

Directrice générale et greffière-trésorière